

---

## Parrot obtient gain de cause dans un litige brevets aux Etats-Unis

---

Le 12 mai 2017, Drone Technologies Inc. (“Drone Tech”) a reconnu que ni Parrot ni ses clients n’enfreignaient ses brevets. Le tribunal du Western District of Pennsylvania a mis fin à la procédure par une ordonnance publiée le 15 mai 2017.

Parrot sort victorieux de ce litige qui avait débuté en janvier 2014<sup>1</sup> à l’initiative de Drone Tech. L’assignation accusait Parrot de contrefaçon indirecte de deux brevets appartenant à Drone Tech en vendant des AR.Drone et AR.Drone 2.0 aux Etats-Unis, et en mettant à disposition l’application FreeFlight qui permet de piloter les drones à distance. Le 29 septembre 2016, la Cour d’appel Fédérale américaine avait annulé une précédente décision rendue contre Parrot concernant les dommages-intérêts et le remboursement des frais d’avocats.

Parrot est satisfait de ce dénouement judiciaire qui donne à tous nos clients américains l’opportunité de continuer à profiter de notre gamme de produits AR.Drone.

---

### A PROPOS DE PARROT

Fondée en 1994 par Henri Seydoux, Parrot conçoit, développe et commercialise des produits sans fil de haute technologie à destination du grand public et des grands comptes. L’entreprise s’appuie sur une expertise technologique commune pour se développer sur trois principaux secteurs :

- Les drones civils avec des drones de loisirs et des solutions destinées aux marchés professionnels.
- L’automobile avec la gamme la plus étendue du marché de systèmes de communication mains-libres et d’infotainment pour la voiture.
- Les objets connectés dans les domaines du son et du jardin notamment.

Parrot, dont le siège est à Paris, compte aujourd’hui plus de 700 collaborateurs dans le monde et réalise la grande majorité de ses ventes à l’international. Parrot est cotée depuis 2006 sur Euronext Paris (FR0004038263 – PARRO). Pour plus d’informations: [www.parrot.com](http://www.parrot.com)

---

### CONTACTS

**Investisseurs, analystes, médias financiers**  
Marie Calleux - T. : +33(0) 1 48 03 60 60  
[parrot@calyptus.net](mailto:parrot@calyptus.net)

**Médias grand public et technologiques**  
Vanessa Loury - T. : +33(0) 1 48 03 60 60  
[vanessa.loury@parrot.com](mailto:vanessa.loury@parrot.com)

---

<sup>1</sup> Cf. communiqué Parrot du 4/5/15 : <https://corporate.parrot.com/fr/communiquedespresse/communiqués2015/litigeencoursauxetats-unis>